

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Le Pape et les évêques.

Voici l'adresse que les quatre cents évêques réunis à Rome pour les fêtes de juin, ont présenté le 1er juillet à Notre Saint Père le Pape :

« Très Saint-Père,

« Votre voix apostolique s'est fait entendre encore une fois à nos oreilles : elle nous annonçait un nouveau triomphe de l'éternelle vérité, dans cette gloire dont plusieurs bienheureux habitants du ciel vont resplendir, en même temps qu'elle rappellerait notre mémoire l'antique honneur de la Ville Eternelle, consacrée par le martyre des saints apôtres Pierre et Paul, dont l'anniversaire solennel, qui revient cette année, remplit d'allégresse aujourd'hui l'univers chrétien et élève les esprits fidèles à la salutaire pensée des plus grandes choses !

« Nous n'avons pu entendre l'aimable invitation de Votre Sainteté nous conduisant à ces belles fêtes, sans nous rappeler ces autres solennités que nous célébrons ici même, il y a cinq ans, autour du trône apostolique, et sans sentir se raviver en nous le souvenir reconnaissant de la bonté, de la charité paternelle et des regards délicats avec lesquels vous nous avez accueillis et embrassés alors, dans la joie d'une si heureuse rencontre.

« Le souvenir si doux et l'appel d'un père tendrement aimé, qui, sans ordonner, exprimait un vœu, voilà ce qui nous a fait prendre joyeusement le chemin de Rome, avec cette bonne volonté empreinte sur vos lèvres, Très Saint Père, nous étant donné pour tâche, et dans la noble assemblée d'évêques réunis pour la troisième fois autour de vous, et dans les sentiments unanimes de filiale piété et de fidèle respect dont ils environnent votre personne sacrée. Le nombre d'évêques ici présents est tel, en effet, qu'on pourrait à peine, dans tous les siècles passés, trouver quelques rares exemples d'une réunion épiscopale si considérable ; et cette affluence, toutelois, n'a rien qui surpasse la grandeur de votre bienveillance et de votre tendresse pour nous, ni de notre amour et de notre respectueuse obéissance envers Votre Sainteté.

« C'est ces mêmes raisons, Très Saint Père, qui nous excitent aujourd'hui plus vivement à honorer par de nouveaux hommages les éminentes vertus par lesquelles vous faites briller le Saint-Siège d'un nouvel éclat, et à consoler par le témoignage réitéré de notre admiration et de notre amour votre personne auguste, dont le grand courage peut bien sentir le poids des douloureuses épreuves qui la pressent, mais ne sait pas en être ébranlé.

« Il y a encore un autre avantage, souverainement précieux pour nous, et que nous nous sommes aussi proposé en répondant à votre appel : nous avons voulu, sous le doux regard de Votre Paternité, pouvoir reconforter nos propres cœurs, profondément blessés de tant de maux dont souffre l'Eglise ; et ainsi, ce que nous sommes venus chercher à Rome, c'est pour nous comme pour vous, Très Saint-Père, des motifs communs de consolation et de joie.

« Et n'est-ce pas déjà un bien grand sujet de sainte allégresse que vous nous offrez, en insérant dans les fastes des saints en ces jours tant de noms nouveaux, et donnant ainsi aux hommes ce grand enseignement, que la céleste gloire de l'Eglise est inépuisable ? Vous nous la faites apparaître, cette sainte Eglise, ornée du glorieux sang des martyrs vainqueurs de la mort ; re-

vêtue, comme d'un blanc vêtement, des pures vertus des vierges, et portant sur la tête une couronne à laquelle ne manquent ni les roses ni les lis.

« En faisant briller ainsi aux yeux des hommes les célestes récompenses des vertus, vous leur apprenez à détourner les yeux du spectacle des vanités mondaines, pour les ouvrir au doux éclat du ciel ; et, tandis que les hommes triomphent et se glorifient des merveilles de leur génie et de leurs arts. Vous, levant l'étendard triomphal de la sainteté, vous les avertissez de regarder plus haut que cette éblouissante pompe de choses visibles et des fêtes terrestres, et d'élever leurs yeux jusque vers Celui qui est la source de toute sagesse et de toute bonté, afin que ceux à qui il fut dit : « *Assujettissez-vous la terre et dominez sur elle*, ne s'enivrent pas de cet empire au point d'oublier ce grand précepte, qui est la loi suprême : « *Vous adorez le Seigneur votre Dieu et vous ne servirez que lui seul* ».

« Mais, tandis que, les yeux levés vers la Jérusalem céleste qui fête la glorification de ces nouveaux saints, nous reconnaissons et proclamons humblement les merveilles du Seigneur, nous nous sentons encore davantage excités à célébrer ces merveilles par la solennité séculaire de cette journée, qui offre à la contemplation de nos esprits la fermeté de l'incorruptible Pierre sur laquelle Notre-Seigneur et Rédempteur a assis le vaste et immortel édifice de son Eglise ; car nous avons là, sous les yeux, cet admirable effet de la puissance divine : depuis dix-huit siècles, parmi tant de choses et d'adversités et au milieu des continuelles attaques de tant d'ennemis, la chaire de saint Pierre, organe sur la terre de la vérité, centre de l'unité, fondement et boulevard de la liberté de l'Eglise, soutenue, toujours ferme et entière en sorte que, tandis que les royaumes et les empires s'élèvent et croulent sans cesse les uns sur les autres, elle subsiste, cette immortelle chaire, toujours là, debout, comme un phare de salut sur l'orageuse mer de la vie humaine, dirigeant la route des mortels, et leur montrant, par sa lumière, le rivage et le port tranquille du salut.

« C'est sous l'impression, Très Saint-Père, de ces sentiments et de cette foi, que, rangés il y a cinq ans autour de vous, nous vous adressions la parole, offrant à Votre Sainteté le témoignage si bien mérité de nos hommages, et faisant entendre publiquement l'expression de nos vœux pour Votre Personne sacrée, pour le maintien de Votre Principauté civile, et pour la sainte cause de la religion et de la justice que vous défendez. C'est cette même foi qui nous faisait vous dire hautement alors, de vive voix et par écrit, que la chose la plus chère et la plus sacrée pour nos cœurs, c'est de croire et d'enseigner ce que vous-même croyez et enseignez ; de rejeter paternellement les erreurs que vous rejetez ; de marcher unanimement sous votre conduite dans les voies du Seigneur, de vous suivre, de travailler avec vous, et de combattre à vos côtés pour le Seigneur, prêts à braver avec vous tous les périls et tous les revers.

« Toutes ces choses, que nous avons alors déclarées, nous les confirmons de nouveau en ce moment dans le plus profond sentiment de notre filiale piété, et nous désirons que l'univers entier en soit instruit ; nous nous souvenons en même temps avec reconnaissance, et nous vous félicitons avec un assentiment entier de tout ce que vous avez fait encore depuis

pour le salut des fidèles et pour la gloire de l'Eglise.

« Car ce que Pierre disait jadis : « *Nous ne pouvons nous taire sur ce que nous avons vu et entendu* », vous avez toujours regardé, comme un saint et sacré devoir de le dire et de le pratiquer vous-même. Votre voix n'a jamais cessé de se faire entendre. Annoncer aux hommes les vérités éternelles, frapper du glaive de la parole apostolique les erreurs du siècle, ces erreurs qui attaquent en même temps l'ordre naturel et surnaturel, et menacent de ruiner jusqu'en ses fondements toute puissance ecclésiastique et civile ; dissiper les ténèbres qu'ont amoncelées sur les esprits des doctrines aussi perverses que nouvelles ; proclamer sans crainte, persuader et recommander aux hommes tout ce qu'il y a de nécessaire et de salutaire pour le bien, soit des individus, soit de la famille chrétienne, soit de la société civile, voilà ce que vous avez regardé comme la capitale obligation de votre ministère suprême, afin que tous arrivent ainsi à connaître parfaitement ce qu'un catholique doit croire, professer et pratiquer.

« Nous rendons grâce à Votre Sainteté, pour cette attentive sollicitude dont nous lui gardons une éternelle reconnaissance ; et, croyant que c'est Pierre qui a parlé par la bouche de Pie, tout ce que, pour la garde du sacré dépôt vous avez dit, confirmé, manifesté, nous aussi, nous le disons, nous le confirmons, nous l'annonçons : et, avec une parfaite unanimité de sentiment et de langage, nous rejetons tout ce que vous avez jugé vous-même devoir rejeter et reprouver comme contraire à la foi divine, au salut des âmes et au bien de la société humaine. Car nous tenons fermement et conservons gravé profondément dans nos esprits ce que les Pères du concile de Florence ont unanimement défini dans le secret d'union, à savoir que : « Le Pontife romain est le vicaire du Christ, le chef de l'Eglise universelle, le Père et le docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui, dans la personne du bienheureux Pierre, a été donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ la pleine puissance de paître, régir et gouverner l'Eglise universelle ».

« Mais vous avez encore d'autres titres, Très Saint-Père, qui excitent et notre amour et notre reconnaissance. Nous admirons avec une joie particulière cet héroïque courage avec lequel, en résistant aux perfidieuses manœuvres du siècle, vous vous êtes toujours offert de maintenir dans la voie du salut le troupeau du Seigneur, de le prémunir contre les séductions de l'erreur, de le défendre contre la violence des puissants et contre l'astuce des faux sages. Nous admirons ce zèle, qui ne sait pas se lasser, avec lequel embrassant dans votre sollicitude apostolique les peuples de l'Orient et de l'Occident, vous ne cessez jamais de promouvoir le bien de l'Eglise universelle. Nous admirons ce magnifique spectacle du Bon Pasteur que vous offrez aux yeux du genre humain, alors qu'il semble se précipiter chaque jour dans le mal plus profondément, spectacle si beau que les ennemis mêmes de la vérité en sont frappés, et se sentent comme forcés, par l'excellence même et la grandeur des choses, à tourner vers vous leurs regards.

« Continuez donc, avec cette autre autorité de Vicaire du Pasteur des pasteurs, de remplir et de défendre, plein de confiance en Dieu, toutes les parties de votre divin ministère ; continuez à procurer aux brebis commises à vos

soins tous les secours de l'éternelle vie ; continuez à guérir les plaies d'Israël, et à chercher les agneaux du Christ qui avaient péri. Passe le Dieu tout-puissant que ceux-mêmes qui, méconnaissant votre amour et leur devoir, résistent encore à votre voix, puissent enfin suivre de meilleures inspirations, et revenant à vous, changent en joie le deuil de leur Père. Que les fruits de votre pastorale sollicitude reçoivent, sous le souffle de la divine bonté, des accroissements nouveaux ; que l'heureux ouvrage de la conversion des âmes, dont Dieu est l'auteur, mais dont vous êtes chaque jour le ministre, prenne des développements plus grands ; et qu'à la vue des âmes conquises au Christ par l'influence de vos vertus et par le glorieux succès de vos travaux, qui dilatent sur la terre le royaume de Dieu, vous puissiez vraiment vous écrier avec Notre-Seigneur et Maître : « *Tout ce que mon Père m'a donné viendra à moi* ».

« Et déjà, Très Saint Père, ne voyons-nous pas des indices d'un avenir meilleur et d'heureux présages de salut ? Témoin ce profond attachement que vous montrez tant de fidèles, de toutes nations, prêts à tout faire pour vous, et à consacrer et employer toutes les forces de leur corps et de leur âme, et jusqu'à leur vie même, pour la défense des droits de l'Eglise et pour la gloire du Saint-Siège apostolique. Témoin ce religieux respect de toutes les âmes catholiques regardant avec amour dans votre personne le Pasteur suprême, recevant avec joie les oracles de la chaire apostolique, et se glorifiant d'y adhérer avec l'obéissance d'un plein et ferme assentiment. Témoin cette filiale inclination du peuple chrétien, suivant l'exemple des premiers fidèles qui mettaient spontanément leurs biens aux pieds des apôtres, et s'empressant de venir au secours de votre détresse qu'ils soulagent par de continuelles offrandes.

« C'est avec une profonde émotion que nous voyons ces preuves manifestes de la piété de vos enfants : notre zèle s'emplera sans relâche à nourrir et à allumer de plus en plus dans le cœur des fidèles ce feu sacré ; notre exemple et celui de nos clercs ne feront pas défaut à cette belle œuvre de la libéralité chrétienne, qui prendra par là des accroissements nouveaux ; et ainsi, par les secours temporels qu'ils vous offriront, les peuples aideront Votre Sainteté à procurer toujours plus parfaitement le salut de leurs âmes.

« Et en ce même temps que nous sommes profondément touchés de cet amour que tous les fidèles vous témoignent, nous éprouvons, Très Saint-Père, un particulier sentiment de joie, en voyant de près la fidélité, l'affection et l'obéissance dont vous donnez des marques si empreintes, comme à leur Père et leur prince, les dignes citoyens de la Ville Eternelle. Peuple heureux et qui a si bien l'instinct du vrai !

« Il sait à quel point l'honneur et le réveil lui-même cette chaire de saint-Pierre, établie au milieu de la cité ; et il comprend que la divine bonté ne cessera jamais de lui prodiguer ses faveurs, tant que lui-même persévérera dans le respect et l'amour du Pontife qui est à la fois son très auguste prince et le vicaire du Christ. Ayez à cœur, peuple romain, d'être toujours fidèle à ces sentiments ! Que votre piété envers le Pontife suprême soit constante et immuable, et que cette ville de Rome, où l'univers chrétien aime à voir la première des cités et sa capitale, soit l'éclatant modèle des autres villes et mérite ainsi de fleurir par la tri-

ple bénédiction des grâces célestes, des vertus et des prospérités même temporelles !

« C'est à cet heureux résultat qu'a déjà contribué, Très Saint-Père, la gloire que jette votre pontificat sur Rome et sur l'univers catholique ; nous en ressentons une admiration si grande que nous ne voyons pas, en vérité, de meilleur modèle à imiter dans notre ministère.

« Mais autant le spectacle de vos vertus pontificales frappe nos esprits, autant la douceur de votre parole fait sur nos cœurs des impressions profondes. C'est spécialement avec une extrême joie de nos âmes que nous avons appris de votre bouche sacrée le profond dessein que vous méditez, parmi tous les périls des temps présents, de convoquer un concile oecuménique, « *ce remède, le plus grand qu'on puisse employer*, disait votre prédécesseur Paul III, dans les grands « *périls de la république chrétienne* ».

« Daigne le Ciel être propice à un tel dessein, dont il a été lui-même l'inspirateur ; et que les hommes de notre temps, « *si faibles dans la foi, cherchant toujours, sans jamais parvenir à la vérité et emportés par tous les vents de doctrine* », trouvent enfin dans ce saint concile une nouvelle et très-heureuse occasion de se rapprocher de la sainte Eglise, la colonne et le solide fondement de la vérité ; qu'ils apprennent à connaître la vraie foi, source du salut, et à rejeter les erreurs qui les perdent ; et que, ainsi, Dieu aidant, et l'Immaculée Vierge priant pour nous, cette assemblée générale de l'Eglise soit une grande œuvre d'unité, de sanctification et de pacification, qui procure à l'Eglise une splendeur nouvelle et au royaume de Dieu un nouveau triomphe.

« Que ce grand dessein conçu par votre prévoyante sagesse soit au monde un nouvel exemple des bienfaits immenses dont est redevable au pontificat romain la société humaine. Qu'il devienne évident pour tous que l'Eglise emprunte à la Pierre solide sur laquelle elle est bâtie la puissance de dissiper les erreurs, de corriger les mœurs, d'éloigner la barbarie, et qu'elle est ainsi justement appelée et est, en effet, la mère de la vraie civilisation. Que le monde enfin voie et reconnaisse combien ce haut modèle de l'obéissance qui lui est dû, mis sous les yeux des hommes dans cette céleste institution de la Papauté, contribue à affermir et à consacrer les grands principes qui sont les bases de la société humaine et qui en assurent la solidité.

« Quand les princes et les peuples comprendront ces choses, ils ne permettront plus que vos droits augustes, où réside la plus certaine sanction de l'autorité et de tous les droits, soient impunément foulés aux pieds. Ils prendront soin, au contraire, de vous garantir le libre exercice dont vous avez besoin pour remplir efficacement ce ministère sublime qui leur est à eux-mêmes si avantageux. Ils ne souffriront pas qu'on empêche votre voix de se faire entendre aux troupeaux fidèles placés sous la conduite de l'Eglise, de peur que les peuples, privés du pain des vérités éternelles, ne languissent misérablement, et que les liens de l'obéissance et du respect envers cette divine puissance d'enseignement qui réside en vous étant relâchés, l'autorité par où régènt les rois et qui donne aux législatures le pouvoir de faire des lois justes, ne soit elle-même ébranlée, et n'entraîne la ruine de tout gouvernement civil.

« Tel est l'espoir que nous portons et que nous aimons à nourrir au fond de

nos cœurs ; et c'est aussi et ce qui sera toujours le sujet continuel de nos prières.

« Courage donc, Très Saint-Père ! continuez à gouverner d'une main sûre, comme vous l'avez fait jusqu'ici, le vaisseau de l'Eglise, pour le conduire au port du salut. La Mère de la divine grâce, saluée par vous d'un magnifique titre d'honneur, vous viendra en aide et assurera votre marche par ses intercessions. Elle resplendira à vos yeux comme l'étoile de la mer et en tenant selon votre pieuse coutume, le regard de votre cœur fixé sur elle avec une invincible confiance, vous vous dirigerez sûrement et sans dévier vers Celui qui par elle est venu à nous. Vous aurez pour patrons et pour protecteurs les chœurs célestes de ces saints dont vous avez proclamé soit en ces jours soit auparavant, aux applaudissements du monde chrétien, la sainteté et la gloire, après en avoir soigneusement recherché les preuves par de profondes études, et par les efforts de votre zèle apostolique. Vous serez assisté par les princes des apôtres, Pierre et Paul, dont les prières viendront au secours de votre sollicitude. Le gouvernant du vaisseau de l'Eglise que vous tenez malade, Pierre le tint autrefois : il intercédait auprès du Seigneur, afin que ce mystérieux vaisseau qui, par l'assistance de ses prières, a vogué déjà dix-huit siècles sur la profonde mer du monde, continue heureusement sa course sous votre conduite pour entrer un jour à pleines voiles dans le port céleste, chargé des plus précieuses richesses, qui sont les âmes immortelles !

« Et afin d'obtenir cette heureux succès, vous aurez en nous tous, Très Saint-Père, autant de compagnons dévoués de vos travaux, et de vos sollicitudes et de vos prières ; et comme prémices de cette fidèle coopération, nous supprimons des maintenant la bonte divine de vous combler de toutes les bénédictions célestes, d'enrichir les années qui vous restent par de nouvelles conquêtes spirituelles ; et de faire enfin que votre vie soit longue sur la terre et bienheureuse un jour dans le ciel.

L'anniversaire de Sadowa.

La Prusse vient de célébrer avec grand éclat l'anniversaire de la victoire de Sadowa. Il y a eu banquet au palais, illuminations, parade militaire, distribution de nouveaux drapeaux, et cette distribution avait été précédée d'une curieuse et excentrique confection de ces drapeaux. Dans une salle du palais s'était rendu le roi Guillaume, accompagné des princes de sa famille et des généraux prussiens qui ont eu un commandement dans la dernière guerre. Dans cette salle, sur une table recouverte d'un riche tapis aux emblèmes beliques, avaient été rangées les lampes et les draperies des nouveaux drapeaux. Le roi avait pris ces lampes et ces draperies l'une après l'autre, et arme d'un marteau en vermeil, il avait planté le premier clou. Les princes avaient ensuite planté chacun un autre clou, et après les princes, les généraux avaient accompli la même besogne. Ce sont ces drapeaux, étioles et confectionnés par des mains victorieuses, qui ont été distribués le lendemain aux troupes. Et les nouvelles de Berlin assurent que l'enthousiasme du public a été grand presque aussi grand, que celui de l'armée, qui, enivre de ses victoires, se croit désormais invincible.

Mais si l'anniversaire de la journée de Sadowa a été fête et acclamé en Prusse,

Feuilleton du Courrier du Canada.

26 JUILLET, 1867.

(Vingt-troisième Feuilleton.)

LA VIE REELLE,

PAR

Mme MATHILDE FROMENT

(Mme BOURDON.)

(Suite.)

« Les scellés levés, le notaire nous déclara que le défunt n'avait fait, à sa connaissance, aucune disposition testamentaire, mais cependant un testament olographe pouvait exister, et on se mit à fouiller les meubles et à collationner les papiers. Durant cet examen j'acquis la conviction que la fortune de Deligny était belle, mais qu'elle était due, en partie, à des moyens que la stricte délicatesse n'approuve pas. Opérations de banque frisant l'usure, agiotage, spéculations que le hasard avait couronnées ; telles étaient les sources de ces richesses dont je tremblais de devenir l'héritier. J'étais en grande conversation avec ma conscience, lorsqu'un cri du notaire m'interrompit : « Voilà le testament ! »

dit-il en montrant un pli cacheté qu'il venait de trouver dans un tiroir du bureau. Nous nous assimes tous et le silence régna. J'étais, je le jure, fort tranquille au moment d'être dépossédé de mes droits, mais le cousin Daniel ne montrait guère de philosophie. A l'annonce du testament il avait pâli et rougi, et un frisson nerveux agitait ses mains. M. Deligny, après avoir affirmé qu'il jouissait du plein exercice de sa raison, déclarait que, n'ayant pas de relations avec sa famille (ce qui est vrai), vivant dans le célibat, sans héritier direct, ayant dû les moments les plus agréables de sa vie à l'art théâtral, il légua sa fortune, dont l'énumération suivait, moitié au Grand-Opéra de Paris, moitié au Conservatoire, pour y fonder des bourses en faveur des jeunes gens qui se destinaient à l'art dramatique.

« Ce testament, en bonne et due forme, fut un véritable coup de théâtre. Le juge de paix, homme grave, était indigné ; le notaire hochait la tête en murmurant : « Vieux fou ! il a bien fait de ne pas me faire libeller ses sottises ! » Daniel paraissait atterré ; seul, j'étais dans mon assiette, et je me répétais, à part moi : « Isabelle n'en sera pas fâchée. » Cette fortune, dont je connaissais les sources impures, ne me faisait plus envie ni pour toi, ni pour moi.

« Nos affaires étant terminées, nous nous en allâmes ; Daniel m'accompagna jusqu'à mon hôtel, et, en chemin, il exhalait sa bile. « Comme il m'a trompé ! répétait-il sans cesse, moi qui pensais... moi qui croyais... — Que vous seriez son unique héritier ! dis-je enfin.

— Je ne dis pas cela, cousin, répondit-il en se défendant, mais enfin... — Mais enfin ! — Figurez-vous qu'un jour je le rencontrai dans la rue, ce traitre de Deligny ; il me fit mille amitiés, il se plaignit de sa santé, il me dit qu'il n'ira plus loin, et il finit par ajouter d'un air marquois : *Ce qui me console, c'est que je vois mon héritier devant moi*... il me serrait la main et il me quittait. Vous jugez d'après cela... — Je ne comprends pas du tout. — Eh ! c'était devant le péristyle de l'Opéra, j'y tournais le dos, et Deligny, en me parlant, voyait en effet son héritier devant lui... »

« Je t'avoue, chère femme, que je ne puis m'empêcher de rire de cette douleur d'héritier trompé. Pour moi, je suis tranquille et satisfait, je sais que tu t'approprieras de ne pas léguer à tes enfants un argent souillé ; je connais la modestie et la modération de tes desirs ; tu acceptais l'héritage, mais tu seras heureuse sans lui. Donc tout est bien, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

« Maintenant, ma bonne et chère amie, j'ai hâte de revenir auprès de toi ; Paris me pèse, je ne suis bien que chez moi, c'est-à-dire près de toi. Embrasse nos enfants ; je rapporte à Robert des livres et une boîte de dessin, à Antoinette une robe et une boîte à ouvrage, à Léonce des jouets, à toi... devine ! Adieu, chère et bien-aimée femme ; dans deux jours je serai auprès de toi. A toujours.

« Quel beau chapitre à ajouter à mon *Traité des Testaments* ! »

Mon bon mari ! il m'a devinée ; je suis enchantée que l'héritage nous échappe et que nous restions dans notre médiocrité à jamais bénie ! Dieu a choisi pour nous, je l'en remercie mille fois. Je plains ce malheureux Deligny, qui a vécu sans famille et qui est mort sans Dieu. Quel effrayant contraste entre cette vie frivole, cette soif d'argent et de plaisirs, ces fêtes bruyantes dont il s'environnait, et cette mort subite qui est venue le saisir et le traîner aux pieds de son Juge ! Il donne tout son bien au théâtre... ah ! qu'il vaudrait mieux, au moment suprême, avoir donné un seul verre d'eau qui ne resterait pas sans récompense ! Je ferai prière pour Deligny, pauvre âme abandonnée...

Janvier 18...

Mon bon Julien est revenu ; grande fête au logis... J'en ai le cœur en pleine joie... il a vu Paris, Ernest et Ferdinand, les fils d'Eléonore ; ils finissent leurs études et sont en très-bonne voie. J'aurais peut-être désiré cette fortune, si elle avait pu servir à obliger des parents, des amis ; mais, grâce au ciel, tous ceux que nous aimons sont, par leur travail, en très-bonne position.

Mai 18...

Je suis inquiète de Léon... Qu'a donc cet enfant ? Enfant, il ne l'est plus, il a atteint l'âge d'homme ; mais, pour Albert et moi, c'est toujours notre petit frère Léon, notre Benjamin... Il paraît triste, morne ; il nous fuit, et, quoiqu'il ait terminé ses études de médecine d'une manière brillante, il ne paraît pas décidé à se fixer parmi nous et à se faire une

clientèle. Il y a un chagrin dans cette âme... mais lequel ?

Juillet 18...

Aujourd'hui Léon est venu me voir, et comme de coutume, après quelques paroles échangées, s'est assis silencieux et il est tombé dans une rêverie profonde. Je n'osais rien dire : son air sombre et bougonné me causait une impression de malaise ; j'aurais voulu l'interroger, le caresser, le forcer à m'ouvrir son pauvre cœur, mais je n'osais et je pensais à notre bien-aimé père qui aurait en le *Sésame*, ouvre-toi ! de l'âme de son fils. Tout à coup on sonne ; j'avais fait défendre ma porte, on m'apporte une carte, avec les noms : Monsieur et madame A... C'étaient de jeunes mariés, parents d'Henriette, qui venaient faire leur visite de noces. Je jetai la carte sur la table, Léon la prit, la lut, et je vis une pâleur subite se répandre sur son visage, ses lèvres se contractèrent, et avec un mouvement nerveux il ronta la carte et la jeta loin de lui. « Qu'as-tu donc ? » m'écriai-je. Il ne me répondit pas et se cacha le front dans ses mains. Je les pris en badinant, je découvris sa figure, et je vis, avec un mortel effroi, qu'elle était couverte de larmes. « Mon bon Léon ! répétais-je encore, qu'as-tu ? — Rien, me dit-il, elle est mariée... tout est fini ! — Mariée ! qui donc ? serait-ce Marguerite ? (Marguerite est aujourd'hui madame A...) — Ne prononce pas son nom, s'écria-t-il, cela me fait mal... Tu l'aimais donc ? — Je l'aimais, ma sœur, et je croyais en être aimé ; sa famille, ses frères sem-

blaient me voir avec plaisir ; l'avenir me paraissait assuré, et je partis tranquille pour Paris, afin d'y continuer mes études ; je travaillai comme on travaille pour faire un beau nom à la femme qu'on aime... je revins : Marguerite était mariée, et l'on m'expliquait son mariage en me disant : M. A... est si riche ! — Mon pauvre Léon ! »

Il me prit la main et me dit : « Tu me plains ! oui, je souffre, mais je ne veux pas m'abandonner à mon chagrin, il pourrait être un mauvais conseiller. Ecoute, il me faut une vie active, occupée, qui me fasse, à force de fatigue et d'études, oublier mes rêves ; j'ai en conséquence, sollicité une commission d'aide-major, et je l'ai obtenue... Dans trois jours je pars pour la Morée avec le corps expéditionnaire du colonel Fabvier... »

J'étais stupéfaite, je pleurais ; notre petit Léon allait partir ! Il reprit avec énergie : « Je vaincrai un funeste amour en m'occupant des autres, et je reviendrai ici guéri, ou du moins fortifié contre moi-même. Prie pour moi, ma sœur ! »

Je voulus le raisonner, l'engager à demeurer parmi nous ; tout fut inutile. Il craint sa douleur, il craint qu'il ne l'entraîne vers l'oisiveté, vers la mauvaise compagnie, vers des faiblesses indignes d'un honnête homme, et il réagit contre elle de toutes les forces de sa volonté. Oh ! quel cœur Marguerite a déchiré ! J'aurais bien de la peine à lui pardonner.

(A continuer.)

il n'en a pas été de même dans le reste de l'Allemagne. Les pays annexés ne se sont pas rejoints de cette victoire sur l'Autriche, qui a rendu possible l'absorption de l'Allemagne par la Prusse et la perte de leur indépendance. L'anniversaire de Sadowa n'a pas été fêté surtout dans le midi de l'Allemagne. L'Observateur de Stuttgart, se faisant l'interprète de l'opinion publique, dit en effet :

« Il y a un an aujourd'hui que la Prusse, dans une guerre préparée depuis trois ans, n'aurait pu provoquer ni par l'Autriche ni par les autres Etats fédéraux, a gagné une grande bataille qu'elle a failli perdre. La Prusse aurait plus d'une raison pour célébrer en silence cet anniversaire.

« D'abord, il est peu digne d'un héros de faire trop de bruit pour une victoire qu'il doit autant à la fortune des armes qu'à sa propre force ; ensuite il n'y a pas de miracle à vaincre lorsqu'on est préparé à la guerre, tandis que l'adversaire ne l'est pas. En outre, la paix étant rétablie avec l'Autriche et les autres Etats de l'ancienne Confédération germanique, il est peu généreux de rappeler aux vaincus leur défaite.

« Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que la Prusse ose célébrer une victoire qu'elle a remportée non sur l'étranger, mais sur des peuples de même langue et de même origine qu'elle, qui sont et resteront unis à tout jamais avec ses propres populations allemandes.

« Il n'est pas même prudent, de la part de la Prusse, de rouvrir par une fête semblable, qui n'insulte pas moins le sentiment que le bon goût, des blessures à peine cicatrisées. Dans les pays annexés, surtout, dont les destinées ont été décidées à Sadowa, cette fête triomphale sera considérée comme une insulte, et dans les pays encore unis à la Prusse, comme une menace que l'on ne pardonnera pas.

« Depuis Sadowa, il est vrai, la Prusse a la force d'imposer le silence à tout contradicteur et d'en finir avec tout genre de résistance. Mais nous ne sommes pas aujourd'hui au jour suprême ; la fortune est changeante, depuis que le monde existe, et des journées sombres pourraient bien survenir pour la Prusse qui brille aujourd'hui de l'éclat de la victoire, des journées où elle s'estimerait heureuse de trouver l'union, la sympathie et le dévouement là où elle se méfie maintenant de la peur et de la désaffection.

L'Autriche s'est empressée de répondre à cet appel qui lui venait des Etats du Sud. Nous lisons dans le *Débat de Vienne* :

« Aujourd'hui, nous pouvons sans orgueil et sans exagération dire qu'un an après la bataille de Königgratz l'Autriche est parvenue à se relever. Une vie nouvelle circule dans les veines de la monarchie. La discorde qui régnait au milieu de l'empire peut être considérée comme éteinte ; nous voyons aujourd'hui les deux moitiés de la monarchie que le ressentiment divisait, se réconcilier et se tendre les mains pour conclure une union durable, destinée à rendre l'Autriche forte, libre et respectée. Nous avons appris à croire à l'avenir de l'Autriche, l'Europe entière partage cette croyance et suit avec intérêt les progrès de notre régénération.

« Le *Débat* termine en déclarant que le 3 juillet est une date que l'Autriche n'oubliera jamais. Cette date, constamment présente à sa mémoire, ne cessera de lui rappeler qu'un désastre momentané n'a pas mis fin à sa mission. C'est un avertissement donné à la Prusse, et si elle est sage, elle en tirera profit.

CANADA:

QUEBEC, 26 JUILLET 1867.

La question de l'émigration.

I.

S'il est, en dehors de la politique, une question importante, une question qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité du Bas-Canada, c'est sans contredit la question de l'émigration. Cette question, qui a jusqu'à ce jour défendu toutes les solutions, elle se pose aujourd'hui sous un aspect nouveau par suite de la grande réforme constitutionnelle que le Canada vient de subir, et il est du devoir de tous ceux qui tiennent une plume de l'étudier.

On se sait que trop que, depuis quelques années, l'émigration aux Etats-Unis a pris les proportions d'une fièvre intermittente. Des centaines de jeunes gens robustes, nombre de cultivateurs éblouis par la prospérité apparente des Etats-Unis et trompés par des feuilles qui font consister leur patriotisme dans le dénigrement de leur pays et la glorification de la république américaine, abandonnent tous les ans nos villes et nos campagnes pour aller demander à nos voisins le pain de l'exil. C'est une ancienne plaie qui se rouvre, une plaie qui dans les premiers temps de la colonie, mit la Nouvelle-France à deux doigts de sa perte. Nous voyons en effet dans les annales de notre histoire que le premier demi-siècle après la fondation de Québec, les gouverneurs de la Nouvelle-France eurent à combattre une émigration aussi désastreuse que celle dont le Canada souffre de nos jours.

Les jeunes gens, subissant l'influence de l'esprit d'aventures et tentés par l'appât des profits que rapportait le commerce des fourrures, désertaient les postes et les centres de défrichements et allaient battre les immenses plaines de l'Ouest d'où ils revenaient bien rarement. Ces déperditions continuelles qui enlevaient à la colonie des bras dont elle avait alors besoin pour combattre les farouches iroquois effrayèrent la mère patrie et Louis XIV qui comprenait qu'elles pouvaient amener dans un avenir plus ou moins prochain la chute de la colonie, entreprit de couper le mal dans sa racine en publiant contre les coureurs de bois des ordonnances sévères qui allaient jusqu'à établir la peine de mort contre ceux des colons qui s'éloignaient sans permission des centres de population qu'ils habitaient. C'est indubitablement grâce à ces moyens énergiques que la poignée de français établie sur le sol américain a pu tenir pendant si longtemps tête aux nombreux et terribles ennemis qui avaient juré sa perte.

Nous ne voudrions pas affirmer que le Bas-Canada soit aujourd'hui dans la situation périlleuse dans laquelle se trouvait la colonie française à l'époque susmentionnée ; cependant, nous ne pouvons nous cacher qu'il y a une certaine analogie dans les circonstances. Le temps des luttes d'autrefois est passé, il est vrai ; la nationalité canadienne française n'a plus besoin aujourd'hui des héros de la Nouvelle-France pour défendre l'épée au poing son existence ; une arène moins sanglante s'ouvre aujourd'hui devant elle, et cette arène n'est plus le théâtre de luttes paisibles. Mais dans ces luttes, il y a aussi des vainqueurs et les athlètes qui y prennent part sont énormément intéressés à ne pas en sortir vaincus, puisqu'une défaite peut coûter des droits et des privilèges acquis.

Il importe donc que le Bas-Canada apporte dans ces luttes tout ce qu'il peut disposer de forces ; il importe donc que ceux qui ont pour mission d'utiliser ces forces veillent à ce qu'elles ne se perdent pas.

Nous n'entreprendrions pas d'étudier les conséquences désastreuses de l'émigration ; tout le monde les connaît ; nous nous bornerons à signaler sommairement les deux principales :

1° L'émigration enlève au pays des bras vigoureux qui représentent, dans le bilan de la prospérité d'un peuple agricole, un capital précieux ;

2° L'émigration n'est pas seulement fatale au pays, mais encore aux pauvres dupes qui se laissent entraîner au courant pour aller perdre dans le pays le plus démoralisé du monde leur religion, leur langue et les belles traditions de leurs ancêtres.

A ces deux graves conséquences, il faut en ajouter une autre, et c'est à celle-là que nous faisons allusion lorsque nous disons il y a un instant que la question de l'émigration se présentait aujourd'hui sous un aspect nouveau.

Nous vivons depuis près d'un mois sous une nouvelle constitution. Une des clauses de cette constitution pourvoit à ce que la représentation dans la Chambre des communes fédérales soit basée sur la population, telle qu'établie à chaque recensement décennal. Or, comme l'influence de chacun des Etats de la confédération devra se mesurer, en grande partie, sur le chiffre de ses représentants, il est donc de la dernière importance que le Bas-Canada conserve toute sa population et coupe court à l'émigration.

La question de l'émigration prend donc les proportions d'une question politique de la plus haute importance.

Dans notre prochain article nous étudierons les causes de l'émigration.

(A continuer.)

Le bruit courait, ces jours derniers, qu'on avait offert à M. McGee et qu'il avait accepté la charge d'imprimer de la Reine pour la confédération. La *Montreal Gazette* se dit autorisé à contredire cette rumeur.

M. Arthur Taschereau est entré en fonctions, hier, comme aide de camp de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.

Mort du juge Harrison.

Les journaux du Haut-Canada nous apprennent la mort du juge Harrison, arrivée le 23 juillet à Toronto. Le juge Harrison a joué un rôle dans les annales politiques du pays ; il avait été plusieurs fois ministre sous lord Sydenham.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a reçu, mercredi après-midi, à l'hôtel du Parlement, l'adresse suivante :

A Son Excellence Sir NARCISSE-FORTUNAT BELLEAU, chevalier de l'Ordre du Bain et lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Excellence, Nous, les habitants, propriétaires et franc-teneurs de la paroisse et municipalité de Saint-Ambroise, réunis en assemblée publique, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour lui offrir nos félicitations à l'occasion de votre nomination

comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Nous sommes heureux de voir que le choix qu'on a fait de Votre Excellence pour occuper le poste éminent de lieutenant-gouverneur, a été acclamé par nos compatriotes sans distinction d'origine ; nous nous réjouissons d'autant plus de cette entente cordiale, qu'elle est de bon augure pour l'avenir de la confédération et le gage assuré de la confiance que la population entière repose dans les hautes capacités de Votre Excellence, appelée à présider aux destinées de notre commune patrie.

Nous prions Votre Excellence de nous permettre d'offrir à lady Belleau, par l'entremise de Votre Excellence, l'expression des vœux sincères que nous faisons pour son bonheur et sa prospérité.

PIERRE BEAULIEU,
Président Maire.
GODEFROY BELANGER,
Secrétaire.

REPONSE.

M. le Maire et Messieurs,

Je vous remercie des félicitations que vous voulez bien m'adresser à l'occasion de ma nomination comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Je suis heureux, comme vous, de voir que nos compatriotes, sans distinction d'origine, se réunissent dans une même entente cordiale pour saluer de leurs acclamations l'inauguration du nouveau gouvernement. Avec ces bons augures pour l'avenir de la confédération, j'aime à croire que la confiance de la population ainsi que la vôtre dont vous me donnez l'assurance par votre adresse, continuera à m'encourager et à m'aider dans la direction des destinées de notre commune patrie.

Je me ferai un plaisir de transmettre à lady Belleau l'expression des vœux que vous faites pour son bonheur et sa prospérité. Je vous prie, en son nom, d'accepter ses remerciements.

Le clergé canadien à Rome.

Nous empruntons l'extrait suivant à la dernière correspondance parisienne de la *Minerve* :

Paris, 11 juillet 1867.

Plusieurs des prêtres canadiens qui ont été à Rome pour les fêtes du Centenaire, sont de retour à Paris et je puis en conséquence vous communiquer des nouvelles d'une authenticité incontestable. Les Canadiens et les Américains en général sont reçus à Rome avec une sympathie toute particulière. Le plus souvent, ils obtiennent au Vatican des faveurs que les autres n'ont pas demandées. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'aller à Rome ont pu remarquer cela, mais il paraît que, cette année, au milieu du concours immense de prêtres et de prêtres venus de toutes les parties de l'univers, les regards du clergé d'Amérique a été entouré sont plus frappants. Il faut dire aussi que le dévouement des catholiques américains s'est manifesté plus hautement que jamais. Ainsi, l'on raconte que l'archevêque de Baltimore, Mgr. Spalding, a déposé aux pieds du Saint Père, comme offrande de son diocèse, la jolie somme de deux millions cinq cent mille francs. Et l'on cite nombre d'autres prêtres américains qui ont également apporté au pape des cadeaux d'une rare magnificence.

Le clergé canadien était représenté aux fêtes de Rome par quatre de nos vénérables évêques, Nos Seigneurs Farrell, Guigues, Taché et Grandin, plus Monseigneur Desautels et une dizaine de prêtres. Nos deux courageux missionnaires de la Rivière Rouge et de la Rivière Mackenzie ont été l'objet d'une attention spéciale.

Bien que préoccupés avant tout des choses de la religion, pendant leur séjour dans la Ville-Eternelle, les représentants du clergé canadien n'ont pas oublié, cependant pas, la patrie absente, et le 24 juin, quelques jours avant de célébrer la Saint-Pierre, ils ont célébré la fête patronale des Canadiens-Français. Ce jour-là, ils assistèrent à une messe solennelle dite à St. Jean de Latran, et le soir nos dignes prêtres offrirent à nos deux zouaves pontificaux Murray et Laroque, un banquet à l'hôtel de la Minerve. A ce banquet étaient présents les cinq prélats dont j'ai déjà donné les noms et MM. Truteau, Hicke, Tanguay, Dagenais, Duprat, Pilote, et quelques autres dont les noms m'échappent. Cette célébration, à quelques pas du Colisée, de la St. Jean-Baptiste est un fait assez étrange. Jamais on n'a vu, et il est probable que jamais on ne verra pareille chose.

Avant-hier, presque tous les voyageurs canadiens, en ce moment à Paris, étaient réunis en l'église Saint-Pierre de Chailot, pour assister aux funérailles de Madame Wilfrid Masson, née Anne-Caroline McKenzie. C'est le 4 juillet que Madame Masson est morte, après une longue maladie dont elle avait ressenti les atteintes en Canada et qu'elle espérait guérir sous le climat plus tempéré de la France. Ses restes mortels ont été transportés au cimetière du Père-Lachaise.

En relisant avec soin le volume qui renferme la liste officielle des récompenses de l'exposition, je me suis aperçu que j'avais omis deux noms dans la liste que je vous ai envoyée. Je répare mon erreur :

M. Billings, coopérateur à la classe de géologie, médaille de bronze ;

M. Irwin et Cie., machines à condenser, mention honorable.

Ce qui, ajouté aux 92 récompenses déjà mentionnées, fait un total de 94 récompenses, juste le même nombre que l'empire indien avec sa population de 143 millions d'habitants. Aucune autre colonie anglaise n'approche de ce chiffre.

L'affaire des décorations n'est pas encore éteinte : les journaux de Londres s'en occupent et quelques-uns d'eux demandent de quel droit le gouvernement britannique empêche ses sujets de recevoir des décorations étrangères.

Un journaliste officieux ayant dit qu'il est contraire à la couronne et à la loi qu'un sujet britannique reçoive des récompenses d'un prince étranger, on

lui a répondu avec beaucoup de sens que si cette loi existe elle est violée tous les jours par le prince de Galles et les principaux personnages de la cour qui acceptent et portent nombre de décorations étrangères. Au reste, il paraît qu'il n'existe aucune loi de ce genre. Tout ce que la Reine peut faire, dit un journal, c'est d'empêcher qu'on porte en sa présence une décoration étrangère ; Sa majesté peut refuser de recevoir un homme qui porte telle ou telle autre décoration, de même qu'elle peut objecter au pantalon et exiger la culotte courte. Mais, disent les journaux, elle n'a plus le droit d'empêcher un de ses sujets d'orner son existence en attachant un ruban à sa boutonnière qu'elle n'a le droit de l'empêcher de circuler dans la vie avec un pantalon décent.

Je laisse aux juristes le soin de vider leur carquois de citations et d'exemples à l'appui de l'une et l'autre thèse, je me contente de vous signaler cette tempête sur une boutonnière, tempête que MM. Hunt et Logan doivent contempler avec un sourire narquois, eux qui ont su si bien enflammer la consigne et dont les noms sont parus sans qu'on sache ni comment, ni par qui ils y ont été mis.

Lettre d'un zouave pontific.

Les extraits suivants d'une lettre adressée à M. Emm. Blain de St. Aubin par son frère, soldat à la quatrième compagnie du premier bataillon des zouaves pontificaux, sont, croyons-nous, de nature à intéresser nos lecteurs :

« Viterbe, le 2 juillet 1867.

« Je ne suis plus à Rome ; j'y suis resté seulement un mois et je suis allé rejoindre la compagnie dans laquelle j'ai été versé et qui est à Viterbe. C'est une petite ville qui se trouve à vingt lieues de Rome, sur la frontière du Piémont. Quand ta lettre est arrivée à Viterbe, j'étais en patrouille de quinze jours, de sorte que je ne l'ai reçue qu'à mon retour, 6. a. d. hier.

« Nous sommes ici tout-à-fait sur le pied de guerre, car MM. les brigands ne nous laissent pas un instant de répit. Il faut toujours être sur pied à courir après eux dans les montagnes et on ne les voit pas souvent, car ils connaissent tous les petits chemins de ces maudites montagnes, tandis que nous allons un peu à l'aventure. Nous avons quelquefois de petits engagements ; quand nous pouvons les surprendre et qu'ils ne peuvent plus se sauver, alors ils font tête, mais, par malheur, cela n'arrive pas souvent. Ils redoutent ces engagements car ils sont sûrs d'être exploités. L'autre jour, nous en avons tué trois et fait cinq prisonniers.

« Ce qu'il y a de désolant, c'est que ces brigands ne sont plus les brigands d'autrefois, c'est-à-dire des gens du pays : ce sont la plupart des Napolitains payés par Garibaldi et Cie pour faire ce joli métier.

« Cette vie dans les montagnes me plaît beaucoup, mais tout n'est pas roses. Ils sont si ruffiés par ici que très-souvent, avec de l'argent, on ne peut pas trouver à manger. Alors on fait la maraude : c'est ce qu'il y a de plus amusant, la pêche aux poules surtout.

« Je te donnerai prochainement de longs détails sur notre corps. Quant à ma photographie, il m'est impossible de te l'envoyer aujourd'hui, car je n'en ai plus. J'en avais fait faire en arrivant à Rome, mais elles ont été distribuées dans un instant. Je ne puis la faire faire ici, car les photographes à Viterbe, c'est comme des dattes !

« Adieu, dis à ta femme, en lui présentant mes amitiés, que quand je serai rentré à Rome, je lui ferai parvenir un chapelet et des médailles que je ferai bénir par le Saint-Père.

ALPHONSE BLAIN DE ST. AUBIN.

Etats-Unis.

St. Louis, 4 juillet.

D'immenses dépôts d'étain ont été trouvés dans le comté de Madison. La surface donne de 2 à 5 pour 100.

New-York, 24 juillet.

Une dépêche spéciale au *Post* annonce que le commissaire rebelle pour l'échange des prisonniers a publié une lettre dans laquelle il a offert de livrer aux généraux du Nord 15,000 malades et blessés sans exiger d'équivalent.

Les avis de la Havane annoncent qu'il y a eu une émeute aux cris de « Vive le général Prim, vive la République », ce qui fait croire que Prim est au fond de cette affaire.

La fièvre jaune diminue.

On croit généralement dans l'île de St. Thomas que cette île appartiendra bientôt aux Etats-Unis.

Pont Suspendu, 24 juillet.

Environ la moitié de la table de roche a sauté ce matin. Une charge de 100 livres de poudre a soulevé toute la masse et la partie antérieure seule s'est brisée, l'autre est retombée à sa place. Le reste sera lancé demain. L'opération se fait sous la surveillance de M. Drear.

New-York, 25 juillet.

Or, 1394. Echange 10.

Le Président et les radicaux.

Le *Courrier des Etats-Unis* accredité la grave nouvelle suivante :

Le Président vient d'envoyer au Congrès un message extrêmement important. Dans ce document, M. Johnson demande que, puisque le Congrès a jugé à propos de renverser les gouvernements des Etats du Sud, la responsabilité des dettes contractées par ces Etats avant la guerre incombent au gouvernement fédéral. Le chiffre de ces dettes accumulées dépasse cent millions de dollars.

L'envoi de ce message a produit une grande sensation dans les cercles politiques et l'on craint que les radicaux ne donnent suite à leur projet de mise en accusation de M. Johnson.

Mexique.

New-York, 25 juillet.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans au *Herald* dit : Les derniers avis de Mexico annoncent que les généraux Alcala, Lacunall, Lorest et autres ont été trouvés cachés dans la maison du ministre anglais et arrêtés sous prétexte que les gouvernements étrangers ne reconnaissent pas le gouvernement républicain,

on ne devait aucune considération à leurs ministres.

Corona a passé à Queretaro avec 7,000 hommes en route pour Sierra de Anca, pour s'opposer à Lasada.

Diaz a eu \$200,000 pour payer son armée. Les principaux officiers de l'armée offrent tous les jours leurs résignations qui ne sont pas acceptées.

Des nouvelles privées annoncent que Otero, Castillo et autres généraux ont été fusillés à Queretaro. La publication de ces faits a été défendue.

Canales s'est proclamé gouverneur du Tamaulipas et a levé des contributions sur Victoria, San Fernando et autres villes. Il n'est appuyé que sur une petite armée. Le peuple est très-excité et demande protection au gouvernement. Du secours a été promis et 3,000 hommes sont partis de Queretaro pour Matamoros.

Une dépêche spéciale au *Times* annonce l'abandon des projets fédéraux qui ont agité le golfe depuis la mort de Maximilien.

Les nouvelles du Mexique annoncent que le colonel Redera a été fusillé.

Les candidats à l'élection sont : Président, Benito Juarez. Juge de la Cour Suprême, S. F. Defuga.

Juhuan a été pendu, Vidaurie a été fusillé.

Une lettre particulière de la Nouvelle-Orléans, qui émane d'une autorité sûre, nous apporte les détails que voici :

« L'exécution de Maximilien ne nous a pas surpris ici. Pour quiconque connaît le gouvernement actuel du Mexique, elle était inévitable, et je suis qu'elle était depuis longtemps arrêtée dans l'esprit de Juarez, qui, les Français partis, a toujours espéré se couronner de gloire par cet acte de barbarie. Les pétitions des gouverneurs de provinces et les clameurs de l'armée ont été suscitées subrepticement par les agents de Juarez lui-même. Il n'est venu des conseils de clémence à cet homme que de la part de sa femme, mais elle n'a aucune influence sur lui. Quant à M. Romero, l'intrigant de Washington, il a conseillé la rigueur, afin de faire sa cour au maître, qui ferme les yeux sur la manière dont ont été conduits les fameux emprunts mexicains.

Ce qu'on ignore généralement ici, c'est qu'au moment même où Maximilien tombait aux mains de Juarez, le pouvoir de celui-ci était aussi menacé que possible. Corona fatigué, des hauteurs d'Escobedo et de la faveur que celui-ci force Juarez à lui accorder, préparait tout simplement un *pronunciamento* : le complot a été découvert la veille même de son exécution, deux jours avant la prise de Queretaro, mais on n'a rien osé contre Corona, auquel les Etats et les soldats du Pacifique sont dévoués. Vous savez même que c'est à lui que Maximilien a rendu son épée.

Je lis dans des correspondances antérieures au crime du 19 juin que le malheureux empereur était bien traité dans sa prison. Mes lettres particulières contre lisent formellement cette allégation. La brutalité des gardiens était au comble, la nourriture exécrable, l'ameublement de la prison presque nul. Les soldats qui gardaient les prisonniers (Miramon et Mejia se trouvaient avec l'empereur) se faisaient un plaisir de les insulter et de les outrager grossièrement, leurs chefs leur promettant de l'avancement en conséquence. On a suivi le même système pour la formation du conseil de guerre : je n'ai pas encore de détails sur ces séances, mais on m'a écrit qu'Escobedo avait promis de l'avancement aux officiers composant la cour que ne toucheraient ni la justice ni la clémence ni la pitié.

NOUVELLES D'EUROPE.

(par le câble.)

Londres, 24 juillet.

Le débat a recommencé dans la chambre des Lords, hier soir, sur le bill de réforme qui, après la discussion, a subi sa seconde lecture.

Les chambres des Communes a adopté un bill abolissant la taxe d'église.

On dit que le passif de Sir Morton Peto est de neuf millions de louis sterling tandis que son actif ne dépasse pas trois cent mille louis.

Il paraît que Lord Naas, secrétaire d'Irlande, assure que deux des prisonniers fénies qui attendent leur procès à Dublin sont devenus fous.

Paris, 24 juillet.

Des Italiens affirment ici que Mazzini est parti pour aller rejoindre Garibaldi en Italie.

Trieste, 24 juillet.

L'impératrice Charlotte est partie de Miramar pour la Belgique.

Southampton, 24 juillet soir.

Le steamer *Baltic* est arrivé.

Copenhague, 24 juillet soir.

Le gouvernement danois a intimé au gouvernement prussien qu'il était prêt à donner des garanties aux habitants allemands du Sleswig, et a demandé quelles garanties la Prusse exigeait.

Réparation à l'Irlande.

(Du Monde.)

D'après nos lettres de Londres, en date du 24 juin, l'Angleterre prend l'initiative d'une solennelle réparation.

Hier lundi, le comte Russell, d'accord en cela avec le Gouvernement, a soumis à la Chambre des Lords l'importante motion relative aux biens de l'Eglise d'Irlande. Comme notre correspondant nous l'avait annoncé, il ne s'agit de rien moins que d'arriver à restituer à l'Eglise catholique une partie des biens dont elle a été spoliée par le protestantisme officiel. Le comte Russell propose d'abord à la Chambre-Haute de prier la reine de nommer une commission royale qui ferait une enquête sur « la nature et le montant des propriétés et revenus de l'Eglise établie en Irlande, en vue d'arriver à la répartition d'une manière plus productive et d'en faire une application plus équitable dans l'intérêt du peuple irlandais ».

Ces derniers mots nous révèlent le sentiment d'équité qui inspire la mesure proposée par le noble comte. Aujourd'hui, on le sait, tous les biens de l'Eglise d'Irlande, tous ses revenus sont partagés par quelques évêques et quelques ecclésiastiques anglicans, qui imposent en outre, à la population catholique l'obligation de pourvoir à l'entretien du culte officiel. Or, le culte anglican n'a jamais eu en

Irlande qu'une existence nominale. La population de l'Irlande est restée catholique. Les évêques anglicans ont des paroisses sans paroissiens. Aussi les églises, ces vivants les ordinairement, en Angleterre, connus même pas. Cet état de choses a été, depuis la Réforme, une des plus revolantes iniquités dont l'Irlande ait eu à souffrir.

Les catholiques se trouvaient dépouillés des biens de leur Eglise et condamnés à l'entretien d'un culte qu'ils ont toujours repoussé et qui n'a jamais pris racine dans le pays. En présence de ce grand acte de réparation, le temps des récriminations est passé, et il n'y a pas à insister sur une calamité à laquelle on cherchait loyalement à porter remède. Si, dire depuis près de quarante ans, l'Irlande attend le redressement de ses griefs, convenons qu'il était impossible pour l'Angleterre, dès qu'elle veut entrer sérieusement dans la voie des réparations, de commencer par une mesure plus importante et plus efficace. L'Angleterre n'aura plus rien à redouter du fanatisme le jour où l'Irlande aura obtenu la liberté de son Eglise, et il n'est pas de satisfaction plus grande à lui donner que d'affranchir les consciences du joug du protestantisme et de mettre les bonnes catholiques à l'abri de ses rapines.

FAITS DIVERS.

TEMPÊTE EXTRAORDINAIRE.—Un ouragan de courte durée mais d'une violence extraordinaire est passé sur la ville, mercredi, vers 5 heures de l'après-midi. Pendant un quart d'heure, la pluie est tombée par torrents accompagnée d'éclairs terribles et de coups de foudre terribles. La force du vent qui soufflait du nord a été telle qu'un peuplier sur l'Esplanade a été abattu ; grande clôture du couvent des Sœurs de la Charité a été renversée ; une des fenêtres à la façade de l'Eglise de St. Roch a été enlevée. Une partie de la couverture du toit de la bâtisse de la Douane a été arrachée et emportée à une distance d'environ 50 verges. Dans le voisinage de la cité, à Beaupré, Lorette, à Charlebourg, et sur les chemins Ste. Foye et St. Louis l'ouragan a marqué son passage par nombre d'arbres déracinés et de clôtures renversées.

Sur le fleuve, la tempête s'est faite d'une manière désastreuse. Le brigand *Lord Brougham* qui était en voie de partir, eu ses mats de perroquets et ses verges rasés et emportés par le vent. Un autre navire a été poussé du côté de l'entrepôt de la commission du Havre où son équipage a fait une large trouée.

Nombre de goélettes et d'autres embarcations sur la rivière St. Charles ont plus ou moins souffert.

Un radeau de 160 morceaux de bois, échoué au quai de la Commission du Havre a rompu et éparpillé sur le fleuve. Environ 2000 mardiers ont été emportés à la dérive dans la direction de l'île d'Orléans.

Les éclats de la foudre ont été tels qu'il y a eu plusieurs reprises les cloches de la cathédrale catholique en ont été mises en vibration d'une manière très perceptible. Le fluide électrique est tombé en plusieurs endroits. Un homme qui travaillait dans les chantiers de M. W. en a été frappé ; cet infortuné aurait perdu un œil et aurait un côté paralysé. Le terrible visiteur s'est aussi introduit dans la maison de M. St. Paulmond, à St. Pierre de Charlebourg, et y a causé beaucoup de dégâts. Une personne de la maison, Marie Hamel, a été atteinte et blessée grièvement.

A Lévis, une grange a été incendiée par la foudre. Nous craignons que ces accidents ne soient pas les seuls causés par la tempête de mercredi.

ARRIVÉS HEUREUSEMENT.—La chaloupe, montée par deux jeunes gens, partie au commencement de la tempête de mercredi, et qui l'on croyait perdue, a heureusement atteint sa destination.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.—Il y aura, ce soir, à 7 heures, une réunion publique d'électeurs de la Division Est de Québec, à la rue St. Ours, qui sépare la paroisse de St. Roch de celle de Saint-Sauveur.

—Lord Monck a reçu, mardi soir, à Spencer Wood, Son Excellence le lieutenant-gouverneur et plusieurs autres notabilités.

REFOITS DE TROUPES.—Le transport *St. Majesté* le *Tamar*, ayant à bord le 25^e régiment, a été signalé à la Pointe des Petites à 1 h. P. M. Il est attendu ici ce soir ou au plus tard demain matin.

AUX CHASSEURS.—Les ours se montrent partout, en grand nombre dans le haut de la Rivière St. Charles.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU DISTRICT DE QUEBEC.—Cette société a tout organisé pour une exposition de fleurs et de fruits, à Québec,

LES PÊCHERIES.—Les pêcheries s'annoncent cette année sous les plus heureux auspices. Les nouvelles les plus encourageantes nous arrivent de tous côtés, outre celles de la pêche de la morue entre Matane et la Pointe-de-Monts, est magnifique et meilleure qu'elle n'a été depuis bien des années. (La voir du Golfe.)

ACCIDENTS.—La journée de lundi a été féconde en accidents. Commençons par le plus pénible : Un nommé Michel Déri de la rue Dufresne, se trouvait au cinquième étage de la raffinerie de sucre de M. Molson, rue Bonaventure. Il était occupé à graisser une poulie et se trouvait au-dessus d'une trappe ouverte. En trouvant au-dessus de lui, il pouvait conséquemment voir travaillant, il put déterminer le verrouillage, le tournoiement de tête. Enfin, pour tout dire en peu de mots, le pauvre Déri perdit l'équilibre, descendit en tournant, frappant à droite et à gauche les bords des trappes correspondantes et vint s'abattre, comme une masse de plomb, au milieu d'outils et d'ustensiles, à l'usage de la raffinerie. Il est inutile de décrire le caractère de ses mutilations. La tête était meurtrie et les autres membres du corps disloqués et plus ou moins fracturés. Ce terrible accident a produit une vive émotion parmi les autres ouvriers.

Le deuxième accident, sans être aussi tragique, n'en a pas moins été fatal. Un nommé Albert Richards, est tombé par dessus le bord d'une petite chaloupe, près du bassin Cantin, et s'est noyé. Le coronaire a tenu une enquête sur son corps et le jury a rendu un verdict en conséquence.

Le troisième accident est un peu moins sérieux. Un nommé Neil McEllan matelot, est tombé du haut des mats du steamship "St. Patrick" sur le pont et s'est grièvement blessé. On l'a de suite transporté à l'hôpital général. (Union National.)

Samedi après-midi, un nommé Geo. Reeves, d'un âge avancé, entra précipitamment dans l'hôtel Lagarde, près de la barrière St-Joseph à Montréal, demanda à diner, disant qu'il voulait prendre passage à bord d'un steamer sur le point de partir. Madame Lagarde lui servit une omelette, quelques patates et un verre de bière. Pendant qu'il mangeait en toute hâte, il tomba tout à coup à la renverse et expira immédiatement d'un coup d'apoplexie foudroyante.

Après, d'après des papiers trouvés sur lui, qu'il était typographe, qu'il a travaillé dernièrement à l'établissement du *Daily News*, à Québec, et qu'il en est sorti à cause d'une maladie d'yeux. Le corps a été placé au cimetière du Mont-Royal. (Minerve.)

Un nommé Walsh a été tué dernièrement à London par la locomotive de la voie ferrée en voulant sauver son chien qui allait être écrasé sous les roues des chars.

Samedi dernier, les passagers du convoi du chemin de fer, arrivant à Toronto ont été dévalisés par deux fameux voleurs qui firent main basse non seulement sur leurs montres et leur argent mais aussi sur leurs marchandises. Les malfaiteurs n'ont pu profiter de leur vol parce qu'ils furent bientôt repérés et capturés.

LES RÉCOLTES EN LOUISIANE.—Nous lisons dans l'*Abille* de la Nouvelle-Orléans :

"Une pluie continuelle inspire des craintes sérieuses pour les récoltes dans plusieurs paroisses. Chaque jour, le ciel pur et le soleil radieux au matin, puis les nuages se forment vers dix ou onze heures et nous avons un vrai déluge dans l'après-midi. Les champs de cannes sont envahis par les herbes qu'on est obligé d'arracher à la main dans les intervalles que laisse la pluie ; mais c'est un travail inutile, car les herbes arrachées reprennent sur le sol saturé d'humidité. La récolte de maïs sera très faible. Les perspectives agricoles ne valent guère mieux en ce moment que les perspectives politiques."

La chenille a fait son apparition dans les paroisses de la Haute-Louisiane. Un correspondant du *Southern Cultivator* donne les détails suivants sur ce fléau du coton : "La chenille du coton, *Noctua Zylana*, au repos et à l'état d'insecte parfait, présente la forme d'un triangle. Elle a six pattes pectorales, huit ventrales et deux anales. La chrysalide est d'un brun foncé. Les œufs sont déposés sur la surface des feuilles et éclosent en trois ou quatre jours, si le temps est chaud. La chenille, dans les vingt jours de sa croissance change de peau quatre ou cinq fois. Alors, elle s'attache à une feuille et s'y fait une chrysalide dont elle s'échappe au bout de dix jours, en un papillon qui parfois dépose jusqu'à 500 œufs sur différentes feuilles.

Cet insecte est originaire des côtes du Sud, de la Caroline du Sud au Texas. Il fit sa première apparition en Georgie vers l'année 1850. Tous les procédés tentés pour sa destruction ont échoué jusqu'à ce jour.

LE "NONPAREIL."—Une dépêche du câble a apporté des nouvelles satisfaisantes du radeau *Nonpareil*. En voici les termes :

"Liverpool, 18 juillet.

"Le petit radeau *Nonpareil*, capitaine Milos, parti de New-York le mardi 4 juin pour Southampton et le Havre, a été rencontré à la mer le mercredi, 10 juillet, par un navire arrivé ici hier de New-York. Le capitaine et son équipage, MM. Miller et Lawson, étaient bien et n'avaient besoin de rien. La coquille de noix avait l'air d'un point sur l'océan, et voguait bravement à toutes voiles.

"On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, dit le proverbe ; ni la mer non plus ; mais on peut, à ce qu'il paraît, la calmer avec de l'huile. Nous trouvons en effet dans le journal le *Pacifique*, et nous signalons aux navigateurs l'article suivant, très-curieux à tous les points de vue, mais de la teneur duquel nous laissons toute la responsabilité à son auteur :

"Un capitaine de navire écrit que depuis vingt ans il tient la mer ; depuis dix ans, il commande des navires, et, durant cette période, il n'a pu déjà sauver le navire placé sous son commandement en huitant la mer.

"Quand le patron d'un navire, dit-il, ne peut sortir d'une tempête, c'est-à-dire quand son bâtiment est désemparé et qu'il a à supporter tout le poids du vent, qu'il défonce sur le côté du bâtiment deux ou trois gallons d'huile, si l'en a à bord. Il aura alors une mer calme du côté du vent, et il suffira pour cela que l'huile coule goutte à goutte, car la mer se brise aussitôt qu'elle est en contact avec l'huile ; le navire restera dans l'eau tranquille tant que l'huile coulera. En 1864, dans la plus forte coup de vent que j'aie jamais vu, je perdis mes voiles et mon gouvernail, et le navire ne se serait pas tenu à la mer pendant une heure seulement si je n'avais eu de l'huile à bord. Cinq gallons d'huile me durèrent cinquante-six

heures et sauvèrent le bâtiment, le cargaison et la vie des matelots."

"Que les navires d'un fort tonnage aient deux réservoirs en fer de 40 gallons chacun, placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, avec l'assaut préparé pour laisser couler l'huile aussitôt qu'il le faudra ; que les petits bâtiments aient des réservoirs de 10 gallons ; les bateaux et les navires des réservoirs de 5 gallons bien remplis ; en cas de naufrage ou d'incendie, les bateaux et les navires pourront se faire une mer calme en cas de coup de vent. Ce moyen bien simple sauvera bien des bâtiments, bien des vies et des millions d'argent."

"On ne lira pas sans intérêt le parallèle établi par l'émir Abd-el-Kader entre les chevaux anglais et les chevaux arabes. Les lignes suivantes sont extraites d'une lettre adressée à M. le général Daumas et publiée par le "Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation" :

"Je ne connais pas beaucoup des chevaux anglais, et cependant, par tout ce que j'ai vu, lu ou entendu dire, je suis certain qu'ils sont bien loin de valoir les chevaux arabes ; ils fournissent une course brillante sur un hippodrome pendant quelques minutes, pendant une heure même, j'y consens ; il ne faut l'attribuer qu'à leur haute taille, à leur croupe élevée, à leurs longues jambes, ainsi qu'à l'entraînement qu'on leur fait subir ; mais s'ils devaient, comme les nôtres, courir sept à huit heures sans s'arrêter, ils ne soutiendraient pas leur réputation. Plus la distance sera grande et le terrain accidenté, et plus vite apparaîtra l'infériorité. Leur organisation, quoi qu'on en dise, ne leur permet pas de supporter longtemps, et sans souffrir, la colonne d'air que déplace toujours une course rapide.

"Le cheval arabe, grâce à sa poitrine profonde, à sa puissante respiration, à ses larges fosses nasales, à l'ampleur de ses flancs et de son rein, à ses membres de fer et à sa sévère éducation aussi bien sous le rapport de la sobriété que sous celui des fatigues et des intempéries, le cheval arabe, dis-je, peut courir sans entraînement réglementé (car il est toujours entraîné), sur tous les terrains et par tous les temps, une demi-journée et plus sans reprendre haleine."

"Avec les Anglais surtout, on sait que l'étiquette de la présentation est absolue.

Au dernier accident arrivé sur la Tamise, lorsque la glace rompit et que dix-huit ou vingt personnes s'enfoncèrent, sept ou huit personnes repartirent ; au nombre de celles-ci était sir John... écuyer. Son premier mouvement en relevant sur l'eau, fut de regarder sur le bord s'il ne verrait pas quelqu'un de connaissance.

Lord... son ami intime, était là. Lord... criait : —Sauvez mon ami, sir John... ; sauvez-le, au nom du ciel.

Personne ne bougeait.

—Présentez-moi, milord, présentez-moi, cria sir John.

—Messieurs, dit lord..., j'ai l'honneur de vous présenter sir John..., mon ami, qui se noie ; au nom du ciel, sauvez-le.

—Jacques le ne manquait pas d'esprit. Un jour, on lui souhaitait, dans une harangue officielle, de régner aussi longtemps que brilleraient le soleil, la lune et les étoiles.

—Dans ce cas, répondit-il gaiement, mon fils sera obligé de régner à la chandelle !

LE PERRY DAVIS PAIN KILLER.—Si justement célèbre, a été offert au public il y a quelques années, et j'ai maintenant d'une popularité sans pareille. Pour la guérison de la diphtérie, de la dysenterie, du choléra morbus du rhumatisme, du rhume et de la toux, des brûlures, etc., il est sans égal. En vente chez tous les principaux pharmaciens. —*Daily Plaindealer, Cleveland, Ohio.*

ANNONCES NOUVELLES.

Départ du steamer pour Montréal.—J. E. Deschamps.

Départ pour le Saguenay, etc., du steamer "Union" —A. Gaboury.

Ligne d'opposition.—A. Gaboury.

Ligne d'opposition.—J. E. Deschamps.

Heureuse Ignorance.—Selon sir Astley Cooper, personne ne devrait sentir qu'il a un estomac. Que ceux qui sont rappelés tous les jours à l'existence de cet organe, par la douleur et tous les compagnons de la dyspepsie, ceux dont l'estomac digère lentement, imparfaitement et avec des sensations que la plume se refuse à décrire, dont tout le système est en désordre, fassent simplement, l'essai des pilules de Bristol couvertes en sucre. Leur martyre cessera bientôt. Ils oublieront qu'ils ont des estomacs, excepté quand l'appétit aiguisé par ce remède stomacal leur rappelle que rétabli, il exige un surcroît de nourriture. Ils n'apprécieront plus d'oppression après avoir mangé, ni de douleur au côté droit, ni constipation. Les guérisons complètes par ce remède végétal pur et incomparable sont complètes et radicales. Ces pilules sont renfermées dans des fioles en verre et se conservent sous tous les climats.

TEMOIGNAGE DE HAMILTON, EN FAVEUR DE LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL DANS LA BRONCHITE.

HAMILTON, C. W., 20 Juillet 1867.

MM. D. B. McDONALD & Co.

CURRÉS MESSIEURS : J'ai le plaisir de vous fournir mon témoignage pour le bien que j'ai retiré de l'emploi de la SALSEPAREILLE DE BRISTOL, que je vous ai achetée. J'avais sérieusement souffert d'une bronchite pendant près d'un an. Elle avait été produite par une inflammation des poumons, et elle causait de grands désagréments, au point qu'il m'était impossible de sortir le soir. Je n'ai éprouvé ni soulagement ni guérison par ce que j'avais pris, jusqu'à ce que j'aie essayé la SALSEPAREILLE DE BRISTOL, qui, je suis heureux de le dire, a opéré ma cure.

J. C. FIELDS,

Négociant en cuirs, King St.

Rn vente chez tous les Pharmaciens.

John F. Henrie & Cie, Agents, 303, Rue St. Paul, Montréal, C. E.

1 janvier 1867.—1498

PURIFIER LE SANG.

Avec un sang corrompu, fébrile, c'est la maladie complète. Elle peut éclater en pustules, en ulcères, en un mal aigu ou vous anéantir et vous rendre propre à rien. Pas de santé avec un sang impur. LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL chasse ces impuretés, rend le sang vigoureux et rétablit la santé et guérit le mal.

Le sang tel que *Scrofules, Tumeurs, Eruptions, Boutons, Eruptions, Pustules, Brulures, Feu de St. Antoine, Erysipèles, Dartres, Teigne, Impétigo, Cancer et Tumeur cancéreuses, Maux d'yeux, Maladies de Femmes, telles que Rétention, Irrégularité, Fluxes, Syphilis, Maladies Vénériennes, Douleurs de Poitrine et Maladies de Cœur.* Essayez de la SALSEPAREILLE D'AYER et vous verrez vous-même avec quelle étonnante activité elle purifie le sang et guérit ces désordres.

Ces dernières années le public a été dupé par grandes bouteilles qu'on disait contenir deux pintes

d'Extrait de Salsepareille pour une piastre. C'était la presque totalité de fraudes pour le malade ; car, non seulement elles ne contiennent que peu ou point de Salsepareille, mais souvent elles n'avaient aucune vertu curative. Aussi une ombre d'expectation a résulté de l'usage des divers Extraits de Salsepareille qui inondent le marché ; leurs noms sont devenus synonymes de duperie. Mais la nôtre est de la "Salsepareille" concentrée, et par elle nous voulons détruire le discrédit qui frappe cet article. Nous croyons avec raison qu'elle a des vertus irrésistibles dans les maladies qu'elle est appelée à traiter. Nous pouvons assurer les malades que nous leur offrons le meilleur aliement que nous puissions produire, et le meilleur purifiant qui ait été découvert pour le sang.

Le CHERRY PECTORAL D'AYER est si connu comme supérieur à tout remède pour la cure des RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, ENVOUEMENT, COUP, BRONCHITE, CONSUMPTION à son début, et pour le soulagement des Poitrinaires avancés qu'il est inutile de parler ici de l'évidence de ses vertus. Le monde les connaît.

Préparé par le Dr. J. C. AYER & CIE, Lowell, Mass.

A vendre par les Pharmaciens et par les Négociants de Médecine partout.

BOWLES & McLEOD, Agents pour Québec.

Québec, 8 Juill 1867. —2 mois 1675

Pour les Ports d'en Bas.

"LADY HEAD"

Capitaine A. MARMEN,

Laissera le quai, au bout de la rue St. Jacques,

MARDI,

LE 30 de JUILLET, 1867.

A QUATRE heures P. M.

Arrêtant à

Gaspé,

Percé,

Paspébiac,

Dalhousie,

Miramichi,

Shédiac,

On ne peut se procurer de lits si on ne paie d'avance.

Pour le fret et le prix du passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent, Québec.

Québec, 24 Juillet 1867.

Bureaux de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

18 Juillet 1867.

S'ON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR de la Province de Québec recevra les personnes qui désireront le voir pour affaires les MARDIS et JEUDIS de chaque semaine de 11h. A. M. à 1h. P. M., et de 2h. P. M. à 4h. P. M., jusqu'à nouvel ordre.

C. EUGÈNE PANET, Lt.-Col., 5me Bat. A. D. C. pro tem.

24 Juill 1867.—2f.-p.s. 288

Traverse du Grand Tronc.

Le, et après LUNDI, le 15 de juillet, le VAPEUR qui fait la TRAVERSE DU GRAND TRONC partira de la STATION, marché Champlain, jusqu'à nouvel ordre, aux heures suivantes :

Laissera Québec.

Laissera la Pointe-Lévis

5.30 A. M., Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires.

7.30 —Train express pour la Rivière du Loup, les mardis et jeudis.

8.30 —Train express pour la Rivière du Loup, les mardis et jeudis.

10.30 —Passagers et malades pour la Rivière du Loup.

12. —Passagers et malades pour la Rivière du Loup.

2.00 P. M.—Express pour Montréal et l'Ouest.

3.00 —Excursion à la Rivière du Loup les samedis.

4.30 —Train mixte de Richmond et des stations intermédiaires.

5.30 —Train express de la Rivière du Loup les mercredis et vendredis.

7.00 —Passagers et Malades pour Montréal et l'Ouest.

8.00 —Train express de Montréal et de l'Ouest.

A. GABOURY, Secrétaire.

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

15 juillet 1867.

Chemin de Fer

GRAND TRONC.

Changeant de heure.

A COMMENCER LUNDI,

Le 15 juillet 1867.

LES TRAINS PARTIRONT DE LA POINTE-LÉVY :

Train mixte pour Richmond à 7.45h. A. M.

L'express pour la Rivière du Loup, le mardi et le jeudi à 9.00h. A. M.

Le train de la malle pour les stations intermédiaires et la Rivière du Loup à 12.30h. P. M.

Express pour les Montagnes Blanches, Portland, Boston, Montréal et l'Ouest, à 2.30h. P. M.

Train d'excursion à la Rivière du Loup, les samedis à 3.10h. P. M.

Train de la malle pour Montréal, Portland, Boston, etc., à 7.40h. P. M.

TRAINS ATTENDUS A LEVY

Le train de la malle venant de Montréal, Portland, etc., à 7.00h. A. M.

Train d'excursion venant de la Rivière du Loup, les lundis à 11.15h. A. M.

Train de la malle venant de la Rivière du Loup à 4.00h. P. M.

Train mixte venant de Richmond à 7.30h. P. M.

L'express venant de la Rivière du Loup, les mercredis et vendredis à 8.30h. P. M.

L'express venant de Montréal, des Montagnes Blanches, Portland, Boston, etc., à 9.45h. P. M.

C. J. BRIDGES, Agent-Directeur.

Pointe-Lévis, 15 Juillet 1867.

19 Juillet 1867.—6f. 286

LIGNE D'OPPOSITION

ENTRE

Québec et Montréal.

Le vapeur neuf et de première classe

"UNION,"

Capitaine G. HUMPHREY.

PARTIRA DU QUAI ST-ANDRE POUR

MONTREAL,

MARDI,

Le 30 JUILLET à 4h. P. M.

PAIX DU PASSAGE :

DANS LA CHAMBRE, repas et lits compris...\$2.00

BILLETS DE RETOUR.....\$3.00

ENTREPRENT.....25

Il prendra des chargements à 25 p. 100 au-dessous des prix ordinaires. Pour des informations plus détaillées, s'adresser au Bureau de la Compagnie des Remorqueurs du Saint-Laurent.

A. GABOURY, Secrétaire C. R. St. L.

26 Juillet 1867.

COMPAGNIE RICHELIEU.

LIGNE D'OPPOSITION

ENTRE

Québec et Montréal.

Le nouveau et splendide steamer

"COLUMBIA,"

Capitaine E. MAILHOT.

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON

POUR MONTREAL,

MARDI,

Le 30 JUILLET à 4h. P. M.

Prix du passage :

CHAMBRE, (Repas et lits compris).....\$1.00

ENTREPRENT.....0.25

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

J. E. DESCHAMPS, Agent.

26 Juillet 1867.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC DU CANADA.

Arrangements pour l'été.

A PARTIR DE LUNDI, le 15 du courant, le train partant de la station de Bonaventure à 2 h. P. M., sera continué par l'express jusqu'à Québec, arrivant à la Pointe-Lévis, à 9.45. Il y aura aussi un train jusqu'à Gorham (pour les Montagnes Blanches), Portland, etc. Un train express partira aussi de Québec pour Montréal à 2.30 tous les jours, coïncidant avec l'express de nuit pour l'Ouest.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

17 juillet 1867.—6f. 284

Certificat.

J'ai examiné un vin de SICILE, provenant des caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce vin tous les éléments contenus dans les vins ordinaires ; en conséquence, je puis le recommander comme vin de messe. Pour les malades, ce vin, qui est très-captieux, convient infiniment mieux que les vins de Hérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adulterés.

Ce certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. GARANT & TRUDEL.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

12 Juillet 1867.—6f. 281

COMPAGNIE DE MONTREAL

De Steamers Océaniques.

ETE 1867.

Passagers enregistrés pour Londonderry ou Liverpool.

Des billets de retour sont accordés à des prix réduits.

A ligne de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

AUSTRIAN, 2650 ton - - Capt. Aiton.

MORAVIAN, 2650 ton - - " Wylie.

NESTORIAN, 2650 ton - - " Dutton.

PERUVIAN, 2650 ton - - " Ballantine.

HIBERNIAN, 2434 ton - - " Brown.

NOVA SCOTIAN, 2300 ton - - " Kerr.

BELGIAN, 2200 ton - - " Grange.

NORTH AMERICAN 1784 ton - - " Watts.

DAMASCUS, 1300 ton - - " Allan.

Transportant les Malls du Canada

LE CONSEILLER DES DAMES ET DES DEMOISELLES

Paraissant le 1er de chaque mois, par livraisons de 48 pages.

JOURNAL D'ECONOMIE DOMESTIQUE ET DE TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Rédigé par les sommités littéraires et artistiques, et contenant :

Littérature, Illustrations, Modes, Beaux-Arts, Musique, Economie Domestique, Travaux à l'Aiguille, Patrons illustrés, &c., &c.

LE CONSEILLER DES DAMES ET DES DEMOISELLES

Contient un grand nombre d'Annexes.

Ainsi, au renouvellement des deux saisons d'hiver et d'été, il renferme un grand patron, soit deux par année, sur papier colombier.

Il y a aussi pour les confections d'habits des petites filles et des petits garçons, pour les saisons d'hiver et d'été, deux grandes planches spéciales de patrons, recto et verso.

De plus, six grandes planches de broderies et patrons. Tous les deux mois régulièrement, il paraît un dessin de tapisserie, choisi dans le but d'une utilité générale.

Le Conseiller porte avec lui, pendant le cours de l'année, quatorze gravures de Modes, qui montrent le plus grand soin comme exécution et comme choix de Dessins. Les Planches contiennent tous les Patrons de ces modèles.

Deux charmantes gravures de modes spéciales de costumes d'enfants, pour l'hiver et pour l'été, accompagnent aussi le Conseiller, au commencement des deux saisons d'hiver et d'été, avec tous les Patrons de ces costumes.

La direction artistique donnée à la partie musicale assure la variété et le bon choix des morceaux, dont le nombre s'élève à 10 Albums par année. Ces morceaux consistent en Etudes de Piano, Valses, Quadrilles, Polkas, Polkas-Mazurkas, Romances, Recueil Classique, &c., &c.; par M.M. Strauss, Olivier Métra, P. Magnus, Arban, Jonas, Emilie Etling, Ph. Stutz, Deconbes, Rousselot, Antonin d'Argentin, Louis Rainaud, F. Karlstein, &c., &c.

Le Conseiller contient encore

DEUX GRANDES PLANCHES DE CROCHETS ET DE TAPISSERIES.

—PLUS—

Dix planches de crochet, Tricot et Guipure;—Deux de Garnitures de Robes
Quatre planches spéciales de Lingerie;—Deux de Coiffures;
Deux de Passermenteries.

Une aquarelle d'exécution parfaite accompagne aussi le conseiller.

—PLUS—

Deux grandes planches de Manteaux et Confections pour habits d'hiver et d'été.
Une Sépia;—Deux charmantes gravures sur acier, représentant les
embellissements de Paris;—Un joli calendrier illustré;—
Des Rébus illustrés, &c., &c.

LA PARTIE LITTÉRAIRE

Est traitée avec le plus grand soin. La Chronique du mois est écrite par la plume élégante et agréable de Mlle. Emma Facon.

Les articles de Littérature, Nouvelles, Variétés, Comédies, Proverbes, Histoires, Biographie, Beaux-Arts, Science amusante, Education, Poésie, Traduction, Mosaïque, Enigmes, Charades et Métagrammes, sont signés par :

MM. A. DESSEARTS, PHILIBERT AUDEBRANT, B. JOUVIN, JADIN, EUGENE N. S.F. FERTIAULT, A. DUROIS, HENRI VIERNE, MARC CONSTANTIN, &c., &c.
MME. JULIE FERTIAULT y fait aussi paraître ses attrayantes et joyeuses

CAUSERIES

pleines de bon goût et de charme.

L'ECONOMIE DOMESTIQUE

est traitée dans un article spécial, par MADAME MARIE DE MELLECEY.

LA REVUE DES MODÈS

est rédigée par Mlle. BLANCHE DE SÉRIQNY.

Les Conseils, Travaux, Explications des Planches sont traités, avec tout le développement possible, de manière à ce que pas un seul ouvrage donné par le CONSEILLER ne puisse être exécuté facilement.

Ils sont écrits par Mlle. CLARA KAISER.

EN CANADA,

les ABONNÉES doivent s'adresser, pour les réclamations qu'elles désirent faire, à M. LEGER BROUSSEAU, seul agent pour tout le Canada.

Les abonnements partent du 1er Novembre, et se font pour l'année entière.

PRIX DE L'ABONNEMENT

25 Francs ou 5 piastres,
PAYABLES D'AVANCE.

Les abonnés du COURRIER DU CANADA qui ont payé ou qui payeront leur abonnement d'avance, auront le privilège d'avoir un abonnement au CONSEILLER DES DAMES

Pour \$4 au lieu de \$5.

LEGER BROUSSEAU,
Agent pour le Canada.

QUEBEC, Buade.

LES ACTES et DECRETS

TROISIEME CONCILE PROVINCIAL DE QUEBEC.

Aussi en vente à la même Librairie, le résumé des

Conferences Ecclesiastiques

DU
DIOCESE DE QUEBEC

Tenues en 1860-61-62.

Imprimerie de LEGER BROUSSEAU, Libraire.

PETIT RECUEIL DE CANTIQUES

A l'usage des missions, retraites, neuvaines
et catéchismes.

LE SOUSSIGNE offre maintenant en vente une nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE CANTIQUES, contenant plus de 250 Cantiques choisis et très bien appropriés à l'usage des Missions, Retraites, Neuvaines et Catéchismes.

Outre les prières de la Messe, Vêpres, etc., on y a ajouté la METHODE DE PLAINCHANT.
Ce Recueil de Cantiques a été compilé et corrigé par le Rév. M. C. Marquis, et a reçu l'approbation, de NN. SS. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Trois-Rivières.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

ESSENCE

Concentrée et préparée à la Vapeur.

LA SAUSEPAREILLE est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie. Les peuples de l'Amérique ont les premiers découverts ses propriétés, qui sont attestées dans les ouvrages des plus célèbres médecins, et par tous les naturalistes et les voyageurs. Ce sont les Espagnols qui en ont introduit l'usage en Europe.

AVANTAGES DE CETTE PRÉPARATION.

Les préparations de Sausepareille ne sont efficaces qu'autant qu'elles sont surchargées des principes de cette racine. Mais le temps et les soins nécessaires pour faire les tisanes ordinaires, l'impossibilité de les conserver, leur goût désagréable et les délabrements d'estomac qu'elles causent, par les doses répétées qu'il faut en boire, font généralement adopter l'ESSENCE DE SAUSEPAREILLE pour se traiter à la maison ou en voyageant, et sans interrompre ses occupations ou ses habitudes. On a donc rendu un service signalé à l'art de guérir, en concentrant, sous le plus petit volume possible, le seul principe actif de ce précieux végétal, pour en composer une ESSENCE avec laquelle on a de suite une tisane toute faite. C'est le SEUL MODE DE TRAITEMENT VÉGÉTAL qui ne soit pas confondu avec les remèdes secrets exploités par le charlatanisme, avec ces robs et mixtures dont la mollesse, le mercure et l'iode font la base, et qui sont dangereux ou horriblement dégoûtants.

SES PROPRIÉTÉS.

L'ESSENCE DE SAUSEPAREILLE CONCENTRÉE est le dépuratif par excellence. Elle est généralement préconisée aux bains de vapeur, sous d'herbes, préparations sulfureuses, et à toute espèce de lotions ou frictions; son grand succès et son immense réputation proviennent surtout de sa composition purement végétale et du soin et de la loyauté avec laquelle elle est préparée. Elle agit radicalement sur les dartres anciennes, les rhumatismes et la goutte, les affections rachitiques, scorbutiques et scrofuleuses; en un mot toutes les maladies entretenues par un virus quelconque, toute acrimonie du sang, annoncée par des démangeaisons, des chaleurs, cuissons ou picotements, rougeurs à la peau, éruptions sur le corps, clous ou furoncles, pustules ou boutons au visage, sur la langue, dans la bouche, dans la gorge, aphthes, haleine chaude et forte, rougeur des yeux; teint livide, plombé ou ténébreux; irritabilité excessive, humeur noire, mélancolie. C'est également comme puissant dépuratif que cette ESSENCE est employée contre les catarrhes de la vessie, hémorrhoides, laits répandus et toutes les irritations et maladies qui font le désespoir des femmes vers l'âge critique. Son usage habituel entretient la fraîcheur du teint et dispense des vésicatoires, des sétons et des caustiques. On peut affirmer que la médecine possède peu de médicaments qui aient autant de vertu et de célérité. Sa puissance égale celle de l'iode dans les scrofules.

MANIÈRE D'EN FAIRE USAGE.

Elle est simple et commode, et n'exige aucune préparation. On prend matin et soir à une heure au moins du repas, une cuillerée à soupe d'ESSENCE (et deux au moins si la maladie est active ou ancienne) dans un demi verre d'eau froide ou un verre d'eau de lait. On donne aux enfants des doses proportionnées à leur âge. Cette ESSENCE n'a pas une saveur désagréable; on peut la sucrer. Elle n'est pas chauffante. Loin de fatiguer l'estomac, elle excite l'appétit, facilite les digestions. Rien ne désaltère mieux qu'une demi-cuillerée à soupe d'ESSENCE dans un verre d'eau fraîche et surtout de Soda-water ou d'eau de seltz. Le régime à suivre pendant le traitement, qui ne doit pas être interrompu dès qu'il est commencé, consiste essentiellement dans la sobriété. On préférera les viandes blanches, les farines, le laitage, les fruits et légumes (cuits surtout). On évitera les épices et salaisons, le vin pur, le café à l'eau. Elle est également efficace en toutes saisons. On peut ajouter à la promptitude du traitement, en prenant tous les huit ou dix jours de l'eau de Sedlitz, ou tout autre purgatif, si toutefois il n'existe pas d'irritations nerveuses; car alors il faut des calmants intérieurs et de grands bains. Si l'irritation est locale, bains locaux, lotions ou injections (d'eau de guimauve). Recourir aux sangsues et cataplasmes émollients, dans tous les cas d'inflammation ou de douleurs locales violentes, tout en continuant l'usage de l'ESSENCE.

PRIX ET AVIS IMPORTANT.

L'exploitation immense que la PHARMACIE COLBERT fait de son ESSENCE DE SAUSEPAREILLE en France et à l'étranger, lui permet de la livrer au

prix de CINQ FRANCS le flacon. Six flacons pris à la fois (quantité convenable pour une maladie simple et récente) vingt-sept francs au lieu de trente (emballage: un franc). Paiements en mandats sur la poste (affranchir). On reprend le flacon vide pour 20 cent. à Paris seulement. Tout dépositaire qui rachèterait les flacons vides ferait soupçonner de la mauvaise foi. Chaque flacon porte sur le bouchon le cachet ci-dessous. Il existe des contrefaçons et imitations grossières de l'ESSENCE DE SAUSEPAREILLE de la pharmacie Colbert, dont la réputation a tant excité la cupidité.

Agent-Général pour le Canada: M. LÉGER BROUSSEAU, à Québec.

Les prix en gros sont les mêmes qu'à Paris. Québec, 14 juillet 1865.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, châtains, dorés, blonds et soyeux.

PRODUITS par l'usage du FRISEUR DES CHEVEUX du PROF. DE BREUX. Une seule application suffit pour boucler les cheveux les plus raides et les plus durs de l'un ou de l'autre sexe en petits anneaux ondes ou en grosses boucles épaisses. Les fashionables de Paris et de Londres s'en sont servis avec le résultat le plus satisfaisant. Il ne fait pas de dommage aux cheveux. Prix par la maille, cacheté et postage payé, \$1. Des circulaires contenant des descriptions envoyées gratis par la maille.

S'adresser à BERGER, SHUTTS & Cie., Chimistes, N° 285, Rue River, Troy, N. Y. Seuls agents pour les Etats-Unis. Québec, 20 mars 1867.—12m.

NOUVEAU TRAITE

DE GEOMETRIE ET DE TRICONOMETRIE

RECTILIGNE et Sphérique, suivi du TOISE des Surfaces et des Volumes, et accompagné de TABLES de Nombre et Sinus, etc., Naturels et logarithmiques, et d'autres Tables utiles. OUVRAGE THEORIQUE et PRATIQUE illustré de plus de 600 vignettes intercalées dans le texte, avec un grand nombre d'Exemples et de Problèmes à l'usage des Architectes, Ingénieurs, Professeurs et Elèves, par

M. CHS. BAILLAIRGE. A vendre chez MM. BROUSSEAU, SINCCLAIR, GARANT ET TRUDEL, etc., chez l'AUTEUR, N° 14, rue ST. FRANCOIS, ou à son bureau, PHOTO-DE-VILLE, et chez C. Darveau, N° 8, rue LAMONTAGNE. Québec, 15 février 1867.—3mois 12m

FAVORIS

ET MOUSTACHES!

CRISSENT inmanquablement sur le visage le plus dénué de poils dans l'espace de trois à cinq semaines en faisant usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGNE, la plus étonnante découverte dans la science moderne, agissant sur la barbe et les cheveux d'une manière presque miraculeuse. Les personnes d'élite de Paris et de Londres en ont fait usage avec le succès le plus flatteur. Les noms des acheteurs seront enregistrés, et s'il ne donne pas satisfaction entière à chaque occasion, l'argent sera rendu loyalement. Prix par la maille, cacheté et postage payé, \$1. Circulaires donnant détails et témoignages envoyées gratis par la maille.

S'adresser à BERGER, SHUTTS & Cie., Chimistes, N° 285, Rue River, Troy, N. Y. Seuls agents pour les Etats-Unis. Québec, 20 mars 1867.—12m.

TENUE DES LIVRES

en partie simple et en partie double, ou

COMPTABILITE GENERALE, Par M. N. APOLEON LACASSE, Professeur à l'Ecole Normale-Laval.

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Cet ouvrage est en vente chez MM. Garant & Trudel, Jos. Grémarie, Simon Hardy, Léger Brousseau, J. N. Duquet et Nod Langvin, Libraires; ou peut aussi se le procurer en s'adressant à M. N. Lacasse lui-même. Québec, 20 juillet 1866—1860. 12m

Excelsior! Excelsior!!

EXTERMINATEUR DES CHEVEUX DE CHASTELLAR!!

Pour faire disparaître les cheveux superflus. Surtout pour les dames, cet inestimable dépilatoire se recommande par lui-même comme étant un article indispensable pour la beauté des dames. Son application est facile, et ne fait aucun dommage à la peau, mais il agit directement sur les racines. Il fait inmanquablement disparaître les cheveux trop abondants qui croissent trop bas sur le front ou ailleurs. Il les extirpe complètement, totalement et radicalement, en laissant la peau souple, douce et dans son état naturel. C'est le seul article dont les Français fassent usage, et le seul dépilatoire efficace qui existe. Prix, 75 cent. par paquet, envoyé avec le postage payé, à toute adresse, ou sur réception d'un ordre par

BERGER, SHUTTS & Cie., Chimistes, N° 285, Rue River, Troy, N. Y. Québec, 20 mars 1867.—12m.

Voici des nouvelles joyeuses pour tous, les jeunes et les vieux, les grands et les petits; la beauté, chose si précieuse et si rare, est maintenant libre à tous de l'avoir, et toutes les personnes peuvent être belles

EN FAISANT USAGE DE LIQUIDE BLANC

EMAILLE DE CHASTELLAR!!

pour restaurer et embellir la complexion.

C'est la préparation la plus estimable et la plus parfaite qui soit en usage, pour donner à la peau ce beau teint perlé qui ne se trouve que dans la jeunesse. Elle fait disparaître promptement le hâle, les rougeurs, les pustules, les taches, la pâleur, les éruptions, et toutes les impuretés de la peau, en les guérissant, et en laissant la peau blanche, pure comme l'albâtre.

On ne peut s'apercevoir que les personnes en font usage, même par le plus minutieux examen, et c'est une préparation végétale parfaitement inoffensive. C'est le seul article de cette sorte en usage chez les Français, et les Parisiens le considèrent comme indispensable pour perfectionner la toilette. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues pendant l'année dernière; ce qui est une garantie de son efficacité. Prix, seulement 75 cent. Envoyé par la maille, postage payé, sur réception d'un ordre, par

BERGER, SHUTTS & Cie., Chimistes, N° 285, Rue River, Troy, N. Y. Québec, 20 mars 1867.—12m.

CRISPER COMA.

Oh! Elle était éblouissante et belle, avec ses yeux étincelants, sa chevelure radieuse, dont les ondules, enroulées s'enlaçaient avec grâce, de manière à captiver le cœur et l'esprit.

CRISPER COMA, Pour boucler les cheveux de l'un ou de l'autre sexe, en anneaux ondes et brillants ou en boucles épaisses.

En faisant usage de cet article, les dames et messieurs peuvent s'embellir de beaucoup. C'est le seul article dans le monde qui fasse boucler les cheveux raides, et qui donne en même temps une apparence belle et luisante. Le CRISPER COMA non-seulement fait boucler les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les purifie; il répand aussi une odeur agréable, et est le plus complet article de toilette qui ait jamais été offert au public américain. Le CRISPER COMA sera envoyé à toute adresse, cacheté et postage payé pour \$1.

Adressez tous les ordres à W. L. CLARK & Cie., Chimistes, N° 3, Rue West Fayette, Syracuse, N. Y. Québec, 20 mars 1867.—12m.

PENSEES SUR LA PASSION, pour tous les jours de l'année, en 3 volumes, par le R. P. CASSEAN-MARIE DE BERGANE, traduites de l'italien par le R. P. Benoit.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, 7, rue Buade, Haute-Ville.

POELES A KEROSENE ET A GAZ

BOUILLOIRES POUR LE THE ET LE CAFE, POTS A LA COLLE, POUR L'HUILE, &c., &c.

Toute la cuisine pour une famille peut se faire avec l'huile de Kérosène ou le gaz, avec moins de trouble, et à meilleur marché qu'avec tout autre combustible.

Chaque article manufacturé par cette compagnie est garanti pour le service pour lequel il est demandé.

Demandez une circulaire.

Discompte Liberal pour le commerce.

LAMPES A KEROSENE DE LA COMPAGNIE HEATER.

P. 206 rue Pearl, N. Y. Québec, 27 Février 1867.

COFFRES DE SURETE à l'épreuve du feu et des voleurs, en d'alun et de ciment dur, PATENTE DE MARVIN.

GARANTIS LES MEILLEURS DU MONT Le fer n'est jamais corrodé. Ils se peut jamais leurs qualités qui les mettent à l'épreuve du feu. Ce sont les seuls coffres de sûreté qui ont eu des enduits de ce ciment durci et d'alun. Ayez la bonté de demander un catalogue illustré.

MARVIN & CIE. P. Principaux N° 265, Broadway, New-York. Magasins N° 621, Chestnut, Philadelphie. Québec, 27 Février 1867.

EVERS RONGEUR

LES SOCIÉTÉS MODERNES, ou le paganus dans l'éducation, par l'Abbé J. GAUCHE, vicar général de Nevers, docteur en théologie de l'Université de Prague, membre de l'Académie de la science catholique de Rome et de l'Académie de la science et belles lettres de Besançon, etc. bilité en 1861. Ouvrage en 1 volume, relié.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

Avis public—A. E. Tessier, N. P.

CONDITIONS

DU COURRIER DU CANADA

Prix de l'abonnement: (Invariablement d'avance.)

CANADA—Un an Six mois... 30 15
ETATS-UNIS D'AMERIQUE, Un an... 30 15
NOUVELLE-ECOSSE, Trois mois... 15
NOUVEAU-BRUNSWICK, Trois mois... 15
ANGLETERRE, Trois mois... 15
FRANCE—Un an... 30 15
Six mois... 15
Trois mois... 15

Tarif des Annonces.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous... 30 15
Pour chaque insertion subséquente, 30 15
Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 25 cent. par ligne la première insertion, et de 20 cent. pour les insertions subséquentes.
Reclamations—20 cent. la ligne
Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. E. RENAULT.
Toutes lettres d'argent, demandes d'annonces et réclamations, doivent être adressées à M. LEGER BROUSSEAU propriétaire, No. 7, Buade, vis-à-vis le Presbytère, (France)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

EDITEUR PROPRIÉTAIRE

7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, QUÉBEC